Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de sociologie

Baccalauréat en sociologie / psychologie et sociologie

Stage en milieu de recherche

DOCUMENT D'INFORMATION POUR LES ÉTUDIANT.E.S. ET LES SUPERVISEUR.E.S DE RECHERCHE

1. Description générale

Le Stage en milieu de recherche 1 (SOL3033, 3 crédits) vise la mise en pratique des enseignements méthodologiques, théoriques et thématiques. Il permet une plus grande proximité avec les différentes étapes des travaux de recherche d'un.e professeur.e du Département ou d'un centre de recherche connexe.

Le stage de 3 crédits consiste en 100 heures de travail dans le milieu de recherche, suivi de la production d'un rapport de stage. L'étudiant.e du baccalauréat en sociologie peut, s'il ou elle le désire et obtient une autorisation de la personne responsable du premier cycle, cumuler 6 crédits de stage. Le Stage en milieu de recherche 2 (SOL3034) permet d'ajouter 100 heures au premier stage, pour un total de 200 heures dans la même organisation de recherche, ou d'effectuer un deuxième stage de 100 heures dans une autre organisation. Toutefois, il est à noter que les étudiant.e.s du baccalauréat en psychologie et sociologie ne peuvent pas s'inscrire à un 2e stage, car la structure élaborée de ce baccalauréat bidisciplinaire ne le permet pas.

2. Objectifs du stage et exemples de tâches effectuées

Ce type de stage exigera la réalisation de tâches inhérentes au processus de recherche : recensions des écrits, questionnaires ou entrevues, codification et analyse de données. Il comprend obligatoirement l'intégration à des activités collectives de l'équipe ou du centre telles des réunions de travail d'équipe, des réunions scientifiques, des assemblées ou des sessions de formation. Par un tel stage, l'étudiant.e sera appelé.e à faire la synthèse et à mettre en œuvre divers aspects de sa formation méthodologique et théorique. De plus, il s'agit d'acquérir :

- Une familiarité avec la recherche telle qu'elle est menée (problèmes divers qui peuvent surgir sur le terrain, compromis méthodologiques imposés par la nature des données disponibles ou des limites financières, délais courts, etc.);
- des habilités de travail en équipe (collaboration, communication, responsabilité, autonomie);
- une plus grande familiarité avec un domaine de recherche donné, pouvant servir de créneau pour la poursuite des études aux cycles supérieurs et d'idées pour un mémoire ou thèse;
- des réseaux servant de porte d'entrée à l'univers de la recherche.

3. Conditions et modalités d'inscription

Pour s'inscrire à un stage, l'étudiant.e doit répondre aux 3 conditions suivantes : être inscrit.e au baccalauréat, avoir complété 60 crédits au moment du stage, et avoir une moyenne cumulative d'au moins 3 (B). Voici les étapes pour s'inscrire à un stage :

- trouver un milieu de recherche. L'étudiant.e peut, si nécessaire, demander de l'aide à la personne responsable du premier cycle, mais il est responsable de trouver son stage, et le placement n'est pas garanti;

- faire valider son entente de stage par la personne responsable des stages* de son programme d'études;

- remettre son entente de stage signée à la TGDE* du premier cycle, afin qu'elle procède à l'inscription du stage dans le dossier étudiant.

4. Rémunération du stage

Les stages en milieu de recherche sont rémunérés (aux taux en vigueur pour l'embauche d'auxiliaires de recherche au Département de sociologie). Toutefois, exceptionnellement, ils peuvent être non si plus de la moitié des heures prévues consistent en de l'observation ou de l'acquisition de compétence, tel que défini par le gouvernement du Québec.

5. Évaluation de la personne supervisant le stage

L'évaluation comprend deux parties. Le chercheur ou la chercheuse qui a supervisé le stage remplit une grille d'évaluation, se basant sur la qualité du travail de l'étudiant.e, sa participation et sa contribution au milieu de recherche. Cette évaluation compte pour 65 % de la note finale.

6. Compte-rendu de stage

Le compte-rendu critique de stage doit comprendre les parties suivantes :

- Une brève description du milieu de recherche (centre, équipe, chercheur) et de la participation de l'étudiant.e à l'équipe de recherche (réunions d'équipe, collaborations et formations)
- Une description du projet de recherche : la problématique, les axes ou volets, les méthodes utilisées
- Les résultats (préliminaires) de la recherche;
- Une évaluation et un recul critique sur son expérience : surprises, difficultés, apprentissages et critiques.

Le compte rendu est évalué tant sur le fond et que sur la forme (articulation et organisation des idées, orthographe, grammaire, présentation du travail).

7. Assurance-responsabilité

Tout.es les stagiaires de l'Université de Montréal sont couverts par une assurance-responsabilité institutionnelle en cas d'accident. Si nécessaire, un certificat d'assurance peut être remis à l'organisation qui reçoit le ou la stagiaire.

PERSONNES-RESSOURCES

Lidia Christine CHARLES, TGDE au 1er cycle, bureau C-5118, (514) 343-6111 poste 3769

Étudiants du baccalauréat en sociologie : Anne Calvès, bureau C-5092, (514) 343-7310

Étudiants du baccalauréat en psychologie et sociologie : Nicolas Sallée, bureau C-5096, (514) 343-6111 poste 36887

QUELQUES LIEUX DE STAGE DES ÉTUDIANT.E.E.S AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

- Institut national de recherche scientifique (INRS), Centre urbanisation, culture et société
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Chaire de recherche du Canada sur les inégalités sociales et les parcours de vie
- Chaire de recherche sur la transition à l'âge adulte
- Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions – CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) – CIUSSS du Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)